



Programme d'actions 2015 - 2018 de la 3ème étape de l'Agenda 21 de l'Essonne

EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

Déploiement de la labellisation E3D : établissement en démarche de développement durable

PORTEUR DU PROJET

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS

Après le lancement national d'une labellisation E3D des établissements scolaires, la déclinaison départementale de cette labellisation se met en place au niveau académique. Cette dernière permet d'encourager et de diffuser les démarches de développement durable dans les établissements scolaires de l'Essonne.

Cette labellisation est portée par le rectorat et les services départementaux de l'Éducation nationale qui :

- diffusent l'appel à candidature ;
- accompagnent les établissements ;
- établissent un comité de labellisation ;
- valorisent les établissements labellisés.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS

Environnementaux

§ Actions positives pour l'environnement des établissements en E3D (ex : déchets, énergie, biodiversité, espaces verts, etc.).

Sociaux

§ Implication de la communauté éducative dans son ensemble (y compris les familles), les partenaires associatifs et les collectivités territoriales. Les jeunes y sont impliqués dans une dynamique citoyenne et collective. Les liens sociaux s'en trouvent renforcés.

Économiques

§ Processus visant les économies d'énergie, la réduction du gaspillage (fournitures, restauration, etc), et donc la maîtrise des charges financières correspondantes.

